

Recommandations techniques pour la rédaction d'un CCTP BAES

Lot Eclairage de sécurité par BAES de type Blocs à Phares SATI Adressable

1. Eclairage de sécurité

1.1. Principe

L'installation d'éclairage de sécurité comprend

- un éclairage d'évacuation pour les chemins d'évacuation
- un éclairage d'ambiance ou d'anti-panique pour les grands locaux et halls
- un éclairage autonome portatif dans les locaux électriques

1.2. Eclairage de sécurité par BAES

1.2.1. Eclairage d'évacuation

Conformément à la réglementation l'éclairage d'évacuation sera installé

- tous les 15 m dans les dégagements horizontaux (couloirs, halls) et circulations verticales (escaliers)
- aux sorties et issues de secours
- à chaque changement de direction
- à chaque changement de niveau
- à chaque obstacle
- aux sorties des salles et des locaux.

1.2.2. Eclairage d'ambiance ou anti-panique

L'éclairage d'ambiance ou anti-panique sera installé dans les grands locaux ou halls, dans lesquels l'effectif du public peut atteindre 100 personnes en étage ou en rez-de-chaussée ou 50 personnes en sous-sol.

Il devra assurer un flux lumineux minimal de 5 lm / m² de surface du local et être constitué d'au moins 2 blocs autonomes répartis uniformément sur toute la surface du local pour permettre une bonne visibilité au sol (la distance maximale entre 2 blocs ne devant pas dépasser 4 fois leur hauteur au-dessus du sol).

2. Caractéristiques des BAES à phares 2500 lm :

L'éclairage de sécurité sera réalisé par des Blocs autonomes à phares réf. 0 625 33 de marque Legrand ou équivalent :

Les blocs autonomes seront conformes et aux normes et admis à la marque NF AEAS :

- NF EN IEC 60598-1 :2021+A11 :2022
- NF EN IEC 60598-2-22 :2022
- NF EN 62034 :2012
- NF C 71-800 :2000

- NF C 71-801 :2000
- NF C 71-820 :1999

Les blocs autonomes seront équipés de sources lumineuses (secours et veilles) à Leds.

L'entrée télécommande de chaque bloc est non polarisée avec télécommande Legrand réf. 0 625 20 et 0 625 21 et protégée contre toute application du 230 V.

Les blocs autonomes seront équipés de 2 phares orientables indépendants délivrant un flux lumineux de 2500 lm pendant la durée de fonctionnement assignée, et d'un boîtier étanche en Polycarbonate noir autoextinguibilité (850°C / 30 s) offrant une résistance mécanique IK 07 et un IP 65.

Description des blocs autonomes réf. 0 626 33

- 2500 lm – 1 h équipés de sources lumineuses à Leds sans maintenance
- 2 phares orientables
- Noir mat
- Faible consommation d'énergie (1 W)
- IP65 / IK07
- Equipés de batterie LiFePO4 à faible impact sur l'environnement
- Utilisation de matériaux recyclés (20% minimum)
- Fixation par plaque métallique permettant une installation sur n'importe quel support, sans risque de déformation
- Installables dans toutes les positions (verticale, horizontale, tête en bas, tête en haut)
- Raccordement sur borniers automatiques débrochables
- Equipés d'une fonction « test » permettant d'orienter le faisceau lumineux des phares à hauteur d'installation sans devoir mettre le bloc sous tension.
- Equipés d'un système de test automatique SATI et certifiés à la marque de qualité NF AEAS performance SATI
- Technologie de maintenance SATI Adressable
- Visualisation et modification des paramètres des BAES en local avec passerelle de configuration infrarouge réf. 0 882 40 et application Legrand Close-Up (type de défaut éventuel, heures des tests, autonomie de la batterie lors du dernier test)
- Température d'utilisation : 0 °C à + 35 °C
- Alimentation 230 V± - 50/60 Hz
- Classe II
- Garantie 2 ans



Bloc à phares SATI adressable réf. 0 626 33

3. Caractéristiques des BAES à phares 1000 lm :

L'éclairage de sécurité sera réalisé par des Blocs autonomes à phares réf. 0 626 31 de marque Legrand ou équivalent :

Les blocs autonomes seront conformes aux normes et admis à la marque NF AEAS :

- NF EN IEC 60598-1 :2021+A11 :2022
- NF EN IEC 60598-2-22 :2022
- NF EN 62034 :2012
- NF C 71-800 :2000
- NF C 71-801 :2000
- NF C 71-820 :1999

Les blocs autonomes seront équipés de sources lumineuses (secours et veilles) à Leds.

L'entrée télécommande de chaque bloc est non polarisée avec télécommande Legrand réf. 0 625 20 et 0 625 21 et protégée contre toute application du 230 V.

Les blocs autonomes seront équipés d'un phare orientable délivrant un flux lumineux de 1000 lm pendant la durée de fonctionnement assignée, et d'un boîtier étanche en Polycarbonate noir autoextinguibilité (850°C / 30 s) offrant une résistance mécanique IK 07 et un IP 65.

Description des blocs autonomes réf. 0 626 31

- 1000 lm – 1 h équipés de sources lumineuses à Leds sans maintenance
- 1 phare orientable
- Noir mat
- Faible consommation d'énergie (0.8 W)
- IP65 - IK07
- Equipés de batterie LiFePO4 à faible impact sur l'environnement
- Utilisation de matériaux recyclés (20% minimum)
- Fixation par plaque métallique permettant une installation sur n'importe quel support, sans risque de déformation
- Installables dans toutes les positions (verticale, horizontale, tête en bas, tête en haut)

- Raccordement sur borniers automatiques débrochables
- Equipés d'une fonction « test » permettant d'orienter le faisceau lumineux du phare à hauteur d'installation sans devoir mettre le bloc sous tension.
- Equipés d'un système de test automatique SATI et certifiés à la marque de qualité NF AEAS performance SATI
- Technologie de maintenance SATI connecté / SATI ADR
- Visualisation et modification des paramètres des BAES en local avec passerelle de configuration infrarouge réf. 0 882 40 et application Legrand Close-Up (type de défaut éventuel, heures des tests, autonomie de la batterie lors du dernier test)
- Température d'utilisation : 0 °C à + 35 °C
- Alimentation 230 V± - 50/60 Hz
- Classe II
- Garantie 2 ans



Bloc à phares SATI connecté/ adressable réf. 0 626 31

4. Interface adressable

Pour permettre une visualisation de l'état de toute l'installation en un point, une interface Legrand réf. 0 626 00, unique et compatible avec tous les blocs ECO2 et SATI Adressable de marque Legrand ou équivalent, sera installé dans l'établissement.

Celui-ci permettra la mise à l'état de repos réglementaire des blocs et leur ré-allumage à distance.

Il permettra de visualiser en temps réel l'état de l'installation soit à partir d'un PC de supervision équipé du logiciel de supervision LVS2 réf. 0 626 02 de marque Legrand ou équivalent ou d'un afficheur écran tactile 0626 01 de marque Legrand ou équivalent



Interface adressable réf. 0 626 00



Afficheur écran tactile réf. 0 626 01